



Procès Verba de l'Assemblée constitutive de l'Association **F.MATH Antenne de France**

Une réunion de l'Assemblée Générale Constitutive dénommée F.MATH Antenne de France s'est tenu le 11/10/2018 en son siège social 286, chemin des rouges 82300 Monteils.

A l'ouverture de la séance par le président du Bureau transitoire l'ordre du jour fut présenté à l'Assemblée Générale, qui en substance se présente comme suit :

- 1- Présentation de la nécessité de la création d'une Antenne reconnue comme association en France.
- 2- Amendement et adoption des textes fondamentaux.
- 3- Election des membres, des organes de l'association.
- 4- Divers.

Les personnes élues chargées de son administration sont :

Coordonnateur : Mr MAMIAH Jean Christophe

Secrétaire Générale : Mme THEIL EMILIE Epse Mamiah

Trésorière : Mme DUMAS Solange

Le siège de l'Association F.MATH Antenne de France est fixé 286, chemin des Rouges 82300 Monteils

La création a été votée à l'unanimité par les membres présents à cette assemblée.

Fait à Monteils, le 11 Octobre 2018

Le Président
Mamiah Jean Christophe

La Secrétaire
Mme THEIL EMILIE Epse Mamiah